



SAISON 2023-24

CAHIER DES CHARGES DES COMPÉTITIONS CHAMPIONNAT REGIONAL DE DIFFICULTÉ INCLUS DANS LA COUPE RÉGIONALE JEUNE SENIOR VETERAN

Table des matières

1 Enjeux du circuit régional JSV (jeune/senior/vétérán)	2
2 Date / Lieu / Organisateur	3
3 Format de compétition	3
4 Effectifs	4
5 Programme	4
6 Ouverture de la compétition	5
7 Missions d'organisation	5
7.1 Missions accomplies par la ligue ffme AuRA	5
7.2 Missions générales à la charge du club	6
7.3 Organisation humaine au sein du club	7
8 Mobilisation de matériel	8
9 Budget d'organisation	9
9.1 Prise en charge financière par la ligue ffme AuRA	9
9.2 Prise en charge financière par la structure organisatrice	9
10 Budget prévisionnel	10

Ce document a pour objectif de répartir les missions de chacun des acteurs dans l'organisation de la compétition. Il n'est pas exhaustif et s'appuie sur les [règles d'organisation fédérales](#).

Les règles du jeu 2023-24 seront appliquées.

1 Enjeux du circuit régional JSV (jeune/senior/vétérane)

La Coupe Régionale Escalade est un circuit de compétitions réparties sur la région Auvergne-Rhône-Alpes tout au long de l'année.

Au sein de ce circuit nous avons 2 types de compétition : les championnats et les opens régionaux.

Les championnats régionaux sont qualificatifs pour le championnat de France. Ils demandent un niveau d'organisation important au vu des enjeux.

Le format proposé est de :

- 3 voies de qualification + finale en difficulté sur 2 journées de compétition

Les championnats sont réservés aux compétiteurs licenciés en AuRA

Les opens régionaux se basent sur un format de qualification en contest + finale pour toutes les catégories.

L'objectif de ces opens est de proposer des compétitions **de proximité d'un niveau moins élevé que sur les compétitions nationales**.

Le format se veut attractif en proposant des **finale**s aux compétiteurs qui n'y ont pas accès sur les compétitions nationales. Nous souhaitons aussi contenter les compétiteurs moins forts par un format de qualification en mode **contest**, qui leur permet de grimper sur de nombreux blocs ou voies. Les opens régionaux sont ouverts à tous les compétiteurs (de la région et d'ailleurs)

L'aspect sportif de ces compétitions se veut rigoureux :

- en apportant une attention particulière à des ouvertures exigeantes et formatrices,
- en respectant des horaires et un programme réaliste
- en proposant une équipe de jury formée

Néanmoins, les enjeux relatifs des opens régionaux doivent permettre d'accueillir les compétiteurs avec bienveillance et convivialité sans "(se) mettre la pression". La réciprocité envers les compétiteurs, les parents et les coachs est également à promouvoir.

Un classement final de la Coupe Régionale est établi en fin de saison.

Sur chaque épreuve de difficulté, un open para escalade est proposé dans la mesure du possible.

2 Date / Lieu / Organisateur

A définir selon le calendrier 2023-24

La Ligue et le COL s'engagent sans restriction à respecter l'ensemble des règlements de la FFME. Les règlements sportifs ainsi que les règlements d'organisation relatifs aux compétitions d'escalade sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.ffme.fr/federation/page/textes-et-reglements>

3 Format de compétition

Déroulement sur 2 journées : samedi :

Samedi : Catégorie : U18, U20, Vétéran + para.

Dimanche : Catégorie U16 et Senior

Format de la compétition :

3 voies de qualification flash / finale à vue

La compétition respecte le format officiel : (selon l'article 5.1.1 des règles du jeu)

Compétition réservée aux licenciés d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Phase qualificative :

Les voies sont tentées selon l'ordre de passage établi par tirage au sort. L'ordre de passage est publié le vendredi dans l'après-midi pour permettre aux compétiteurs d'organiser leur échauffement.

Les voies sont démontrées par les ouvreurs sous forme de vidéos diffusées sur le web. Le lien des vidéos est diffusé dès le vendredi soir.

Chaque compétiteur ne peut réaliser qu'une seule tentative dans chaque voie.

Le classement dans chaque voie est établi en fonction de la hauteur atteinte dans chacune des voies du contest : dernière prise contrôlée ou utilisée. (comme indiqué au 5.8)

Le classement des qualifications est établi en faisant la multiplication des classements de chaque voie. Lorsque des compétiteurs sont exæquos, les points attribués correspondent à la somme de leur classement divisé par 2.

Les compétiteurs s'assurent entre eux.

En finale :

Seuls les 8 premiers compétiteurs issus du contest sont qualifiés en finale. (quotas indiqués au 5.3.2)

Les finales sont tentées à vue et le classement est établi en fonction de la hauteur atteinte : dernière prise contrôlée ou utilisée. (Comme indiqué au 5.8.3)

Pour la saison 2023-24, les compétiteurs en para-escalade seront potentiellement inclus sur les épreuves de difficulté en parallèle du programme des compétiteurs valides.

Au terme de la compétition, il reste environ 20/25 voies sur le mur.

4 Effectifs

Participants sur les dernières saisons :

	U16F	U16G	U18F	U18G	U20F	U20G	SF	SG	VD	VH	TOTAL
2016 Le Pouzin	43	47	35	43	17	34	32	41	1	8	301
2017 Aubenas	46	55	46	54	16	34	29	46	0	5	331
2018 Boën	50	48	40	49	15	31	36	46	1	8	324
2019 Saint-Etienne	47	57	45	56	29	38	32	58	2	10	374
2022 St Pierre En F	52	37	20	40	13	26	28	50	6	7	279
2023 Saint Etienne	54	56	46	53	11	20	21	41	4	8	314

5 Programme

Programme en 3 voies de qualification + finale

Samedi U18, U20, vétéran H	
8h - 8h30	Accueil et pointage des compétiteurs
8h45	Briefing
9h - 13h45	Qualifications
14h15-14h45	ouverture/fermeture isolement
15h30 - 16h30	Finales
16h45	Podium

Dimanche U16, sénior, vétéran F	
8h - 8h30	Accueil et pointage des compétiteurs
8h45	Briefing
9h - 14h45	Qualifications
16h30 - 17h30	Finales
17h45	Podium

6 Ouverture de la compétition

La ligue constitue l'équipe d'ouvriers diplômés, expérimentés et dont le niveau est adapté au niveau de la compétition. Des ouvriers stagiaires peuvent être inclus dans l'équipe pour valider leur stage.

- Chef ouvrier : à définir

Ouvriers : à définir

- Le plan d'ouverture est proposé par le chef ouvrier
- Programme d'ouverture : à définir

Période de démontage : le week-end avant la compétition (à définir)

Nombre de voies à ouvrir pour la compétition : environ 25 voies + voies para-escalade

La compétition peut proposer 2 itinéraires superposés dans chaque couloir.

Des grimpeurs bénévoles peuvent être sollicités durant la semaine d'ouverture pour réaliser quelques tâches liées à l'ouverture (panneautage / préparation prises / assurance / test des voies / affichage partenaires)

Tableau approximatif des cotations proposées par catégorie :

Les cotations sont adaptées en fonction de la liste des compétiteurs inscrits.

Les finales proposées tiennent compte des performances réalisées sur le tour des qualifications.

Catégorie	1	2	3	FINALE
VF	6b	6c	7a	7a+
U16F/ U16H / U18F / U20F / SF	6c/7a	7b+	7c	7c+
VH	6c	7b	7c	7c
U18H /U20H	7a+	7b+	8a	8a
SH	7b	8a	8a+	8b

Réouverture

Au terme de la compétition, il reste environ 20/25 voies sur le mur.

Réouverture à définir

7 Missions d'organisation

7.1 Missions accomplies par la ligue ffme AuRA

- Etablissement du calendrier régional de compétition en relation avec le département national, les comités territoriaux et les clubs.
 - Inscription au calendrier fédéral et nomination d'un président de jury
 - Etablissement du programme en concertation avec le président de jury et le club.
 - Réalisation et mise en ligne des fiches d'information et du programme
 - Gestion des inscriptions contact, question / réponse. Modalité d'inscription/remboursement.
- Date limite d'inscription : 7 jours avant la compétition pour permettre aux ouvriers de travailler en connaissance des effectifs et du niveau des grimpeurs. Cela doit également permettre au gestionnaire

de résultats de préparer les listes de pointage, dossards, feuille de juge et fiche navette des compétiteurs. Nombre d'inscrits limité, à définir pour chaque vague.

Tarif unique : 25€ Jeune/senior/vétérant +5€ supplémentaire passée la date limite.

Inscription réservée aux licenciés annuels (pas de licence temporaire)

- Formation d'un gestionnaire de résultats au sein du club organisateur (doc en tuto + formation en visio et préparation sur place durant la semaine d'ouverture 3h.)
- Sollicitation de juges auprès des clubs participants et suivi du tableau
- Mise en ligne des résultats
- La constitution des équipes d'ouvriers ; 1 ouvrier salarié de la ligue est présent sur chacune des étapes.
- Définition du programme d'ouverture
- Communication au travers de son site internet, réseaux sociaux et auprès des compétiteurs ciblés.
- Etablissement du classement final et remise de lots sur celui-ci
- Mise en place de partenariat auprès de fabricants de prises et de matériel pour faire bénéficier de tarifs avantageux aux clubs.

Création d'une affiche générique à reprendre par chaque club

Cette affiche est déclinable pour chaque étape régionale, de manière à mettre en avant chacun des opens régionaux tout en conservant un trame commune.

L'affiche peut permettre aux organisateurs de rechercher des partenaires de son côté.

Toutefois, elle devra systématiquement afficher les partenaires de la ligue ainsi que les logos ci-dessous : Coupe régionale + le logo Région Auvergne-Rhône-Alpes + logo FFME (ci-dessous)



- Invitation des officiels et élus/régionaux
- Recherche de lots auprès de partenaires régionaux/nationaux pour la dotation du championnat régional et le classement final de la coupe régionale (partenaires affichés lors de chaque épreuve régionale)

7.2 Missions générales à la charge du club

- Réservation des installations sportives
- Démontage / nettoyage de la structure et des prises (mode d'emploi à demander à Fabien)
- Achat de nouvelles prises et volumes
- Installation d'un pan d'échauffement si nécessaire et zone d'isolement pour les finales = 8 compétiteurs x 4 catégories (en fonction du programme)
- Installation d'une zone de gestion des résultats (tables & chaises, accès électricité / wifi) / panneau affichage
- Tables & chaises pour les membres du jury + le public.
- Réservation de 2 nacelles ciseau (électrique, roues blanches, hauteur de travail appropriée)

- Gestion du public et zone de compétition délimitée (barrières)
- Installation de la salle la veille de la compétition (sono, oriflammes, matériel spécifique) et rangement.
- Aide aux ouvreurs : film et montage vidéo
- Buvette pour les besoins des membres de l'organisation et les participants
- Mobilisation de bénévoles sur les postes de juges, assureurs, accueil, DJ, gestion des résultats, booster, starter en vitesse, tâche multifonction...
- Invitation des officiels
- Mise à disposition d'une salle d'isolement (selon les compétitions)
- Contact presse locale
- Recherche de petits lots auprès des partenaires locaux du club. Selon les possibilités, il est envisageable de proposer la mise en place de stands partenaires dans l'enceinte du gymnase. Les emplacements sont délivrés en échange de lots ou d'une contrepartie financière

7.3 Organisation humaine au sein du club

Le nombre de personnes affectées aux tâches ci-dessous est adapté à un format particulier de compétition. Il est à noter que la liste des tâches n'est pas exhaustive et qu'un travail d'organisation doit être effectué en amont des journées de compétition. (doc de répartition des tâches et rétro planning disponible)

Accueil des compétiteurs : pointage et distribution dossard + fiche compétiteur : 3 personnes par vague dont une en charge du recensement et la répartition des juges.

Sono : un membre du club proclamé Dj ou playlist à prévoir avec une personne référente

La buvette : est traitée et gérée par le club.

Les repas des bénévoles (juges, gestion résultats, ouvreurs...) **leurs sont offerts**. (Ticket à leur remettre)

Gestion des résultats : 1 personne chargée de la saisie : + 1 aide.

Formation préalable à prévoir pour le logiciel de gestion avec tablettes. Mise en place durant la semaine d'ouverture (3h à prévoir)

Le gestionnaire envoie les résultats le jour même de la compétition au salarié référent de la ligue pour publication.

Contrôle vidéo : Installation des caméras vendredi soir

Finale

Responsable isolement : 2 personnes au pointage des finalistes.

Assureurs : uniquement pour les finales : 8/10 assureurs par vague de finale. (2 assureurs par catégorie)

Speaker : membre du club (en option)

Divers : installation podium, préparation lots/médailles, installation rangement banderoles/oriflammes, booster (qui régule l'accès à la zone de compétition et fait les appels en cas de retard d'un concurrent)

Ouvreurs bénévoles :

Des grimpeurs bénévoles peuvent être sollicités durant la semaine d'ouverture pour réaliser quelques tâches liées à l'ouverture (panneautage / préparation prises / assurage / test des voies / affichage partenaires/ film)

Le jour de la compétition, 3 / 4 personnes disponibles pour ranger les tapis et permettre l'accès aux nacelles. Aide au démontage/remontage, rangement des prises démontées. Préparation des cordes.

Installation/aménagement de la salle

Vendredi après-midi ou début de soirée

Mise en place chaise, barrière, tables juges, buvette, sono, oriflammes, rangement prises, caméras de contrôle, pan d'échauffement avec des prises adaptées.

Montage des démonstrations des voies

Un bénévole qui récupère les vidéos et effectue un montage puis mise en ligne des démos catégorie par catégorie.

Officiels

Président de jury : la ligue se charge de trouver un pdj pour chaque épreuve (ou proposition du club):

Juges : 1 juge affecté à chaque couloir durant les qualifications. (environ 12)

Le club d'accueil fournit au moins 20% de l'équipe de juges.

Un repas est offert pour les juges inscrits

Tous les clubs participants au-delà de 3 inscrits doivent **fournir un juge** sur une partie de la compétition (qualif ou finale).

Pour info : les Jeunes Officiels UNSS bénéficient d'une équivalence au brevet de juge ffme (équivalence à demander à la ffme).

L'inscription des juges se fait directement sur un doc en ligne comme par exemple :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1ar5tJvYYxWumBxi2urWvG_h6M3o6qzPQ29oiOuCc-so/edit?usp=sharing

Une formation de juge peut-être mise en place au sein du club en amont de la compétition. Formation à anticiper pour laisser la possibilité aux clubs alentour d'y participer.

8 Mobilisation de matériel

Ligue ffme AuRA	Club
<ul style="list-style-type: none"> • Matériel hifi : sono, enceintes + micro à fil et sans fil • Oriflammes ffme • Imprimante / scanner + toner • Talkie walkie : 2 • Affichage des catégories, N° de voie • Tours de cou pour les juges/staff/coach • Banderoles partenaires (...) • Matériel de gestion des résultats (tablettes) • Télé pour affichage des résultats en direct • Caméras de contrôle • Coupes pour les podiums • Ordinateur pour la gestion des résultats • Dossards, fiches de juges, feuilles compétiteurs, fiche pointage) 	<ul style="list-style-type: none"> • Podium • Banderoles partenaires & panneau sponsor • 1 imprimante de secours • Quincaillerie ouverture : boulon, vis torx 25, caisse de rangement pour les prises. (Cf doc <i>Ouverture Mode d'emploi</i>) • rallonges électriques • Ordinateur pour la diffusion de musique • Aspirateur entre les vagues • Lots pour les podiums • Matériel/buvette

9 Budget d'organisation

9.1 Prise en charge financière par la ligue ffme AuRA

La Ligue prend en charge :

- Le travail administratif cité ci-dessus.
- La mise à disposition du matériel (caméras, tablettes, sono, TV, panneauage)
- Déplacement, hébergement et indemnité du président de jury ;
- Achat de coupes et médailles, lots pour le classement final de la coupe uniquement
- La rémunération des ouvriers pour l'intégralité des journées d'ouverture prévues sur la compétition comme détaillé ci-dessous :
- Championnat régional de difficulté : 35 journées d'ouverture.

Le nombre de journées est à confirmer en fonction des contraintes de chaque SAE.

9.2 Prise en charge financière par la structure organisatrice

- Il est à noter que le club organisateur inscrit ses propres compétiteurs sur le site en ligne de la compétition.
- La location des nacelles
- Les repas des bénévoles et membres de l'organisation (organisateur club, juges, ouvriers) La liste des juges inscrits est à retirer sur le doc correspondant.
- Le montant des recettes générées par la buvette revient au club organisateur.
- Des subventions sont à solliciter auprès des communes, collectivités compétentes (commune, EPCI, département, région)
- Remise de lots pour les podiums
- La réouverture de la structure suite à la compétition (sollicitation possible de contacts ouvriers auprès de la ligue et des comités territoriaux)
- Achat de nouvelles prises et volumes (partenariat ligue à solliciter)

Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le

ID : 042-214202079-20240318-DL20240038-DE



10 Budget prévisionnel

A définir

Rétroplanning à fournir

Ligue FFME Auvergne-Rhône-Alpes
TSF, 180 Boulevard de Charavines 38500 VOIRON

[Site internet](#)